



# TITRES DÉPARTEMENTAUX JEUNES

## RÈGLEMENT

### Article 1 : Organisations

- Cette compétition est organisée par le comité des Landes. Elle décerne les Titres de Champions des Landes de Tennis de Table par catégories d'âge.

### Article 2 : Catégories

- 5 Catégories sont représentées lors de cette compétition – Filles et Garçons :  
Poussin(e)s (-9), Benjamin(e)s (-11), Minimes (-13), Cadet(te)s (-15), Juniors (-19)

### Article 3 : Inscriptions

- Dans les catégories Benjamins, Minimes et Cadets en garçons et en filles, la participation au Critérium Fédéral est obligatoire.
- Pour les juniors et les féminines engagés ne participant pas au critérium fédéral, des droits d'inscriptions de 5€ devront être acquittés par le joueur ou la joueuse au comité des Landes de tennis de table avant la compétition.
- Dans toutes les catégories, les joueurs sont placés dans l'ordre des points classements du mois précédant la date de la compétition.
- Chaque joueur joue dans sa catégorie. Cependant si le joueur le ou les mieux classé de sa catégorie a au moins 200 points de plus que le second, il lui sera alors proposé de jouer dans la catégorie supérieure. Le nombre de joueurs dans ce cas-là, sera déterminé par la commission technique du CD40.
- Tous les joueurs recevront une convocation sous la responsabilité de leur association.
- Tableaux féminins : Si peu de joueuses sont inscrites, possibilité après consultation des sportives et de la commission technique du CD40, d'adapter la formule de la compétition à effectuer.

#### Article 4 : Forfait

- Tout joueur se verra en cas de forfait non prévenu la veille de la compétition, infliger une pénalité financière dont le montant a été fixé à **20€**.
- Les participants étant inscrits sous la responsabilité de leur association, la pénalité financière sera facturée à l'association par le comité des Landes de Tennis de Table.

#### Article 5 : Durée des parties

- Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

#### Article 6 : Déroulement sportif

- **Les tableaux masculins** se déroulent sous forme de tableaux à élimination directe (TED) précédés de poules de 3 ou 4 joueurs. La compétition se déroulera sur 1 journée. Toutefois la commission se réserve le droit d'adapter la formule en fonction du nombre d'inscrits.
- Deux joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer le plus rapidement possible au cours de la compétition.
- À l'issue des poules de 3 ou 4, tous les joueurs sont placés dans un tableau à élimination directe avec tirage au sort. En cas de tableau incomplet, le tableau sera adapté en fonction du nombre de joueurs.
- **Les tableaux féminins** : Si peu de joueuses sont inscrites, possibilité après consultation des sportives et de la commission technique du CD40, d'adapter la formule de la compétition à effectuer.
- **Le tableau des doubles** se déroulera sous forme de tableaux à élimination directe.
- **Les équipes de doubles peuvent être mixtes - fille-garçon – de la même catégorie d'âge et/ou d'inscription.**

#### Article 7 : Récompenses

- Le vainqueur, le finaliste et les demi-finalistes de chaque catégorie monteront sur le podium à l'issue de la compétition pour recevoir leurs récompenses.
- Chaque vainqueur sera déclaré champion des Landes dans sa catégorie.